

Infos Village

" Ce sont les événements qui commandent aux hommes et non les hommes aux événements. "

LES TITRES

○ Page 1 **INONDATIONS...**

Détails des futurs travaux

○ Page 2 **FESTIVITÉS**

14 juillet au village

Fête communale réussie

Annonces

○ Page 3 **DIVERS**

Une absence qui se remarque

Rentrée, le ticket de cantine augmente

Association "détente et loisirs"

○ Page 4 **EN BREF**

État civil

Une belle initiative

Bons d'achat du CCAS

Arbre de Noël 2009

Le personnel communal en mouvement

Rappel

SOS églises en détresse- communiqué

Inondations et coulées de boue au village. .

L'orage du 25 mai dernier a occasionné des dégâts importants sur quelques habitations à cause des eaux de ruissellement, dont une, rue Ournel qui a été fortement sinistrée pour la seconde fois en deux ans. Ces phénomènes climatiques de plus en plus fréquents, conjugués à un aménagement foncier qui a diminué le nombre de parcelles en augmentant leur surface, nous font craindre le risque de renouvellement qui deviendrait très vite insupportable pour les personnes qui en ont déjà été victimes à plusieurs reprises. J'ai fait une demande auprès du cabinet du préfet pour que le village soit classé en catastrophe naturelle, ce qui faciliterait la prise en charge par les assurances des dégâts subis par les victimes qui en sont à leur deuxième sinistre.



L'eau et la boue sont arrivées par l'arrière

Je me suis rapproché des services de la SOMEA, (Somme Espace Agronomie). Organisme départemental, association loi 1901 créée conjointement par la chambre d'agriculture et le Conseil Général. Une expertise a été faite début juillet, nous sommes dans l'attente des propositions de solutions. Entre temps, la communauté de communes a pris la décision d'élargir l'étude à toutes les communes du canton, la première réunion aura lieu courant septembre. D'après le spécialiste rencontré, la première urgence consiste à sensibiliser les agriculteurs concernés, afin d'améliorer les pratiques culturales d'un point de vue environnemental par des assolements concertés et des sens de culture à modifier. Si ces considérations sont prises en compte, les risques diminuent fortement. Je vais demander au président de l' A F R, d'organiser une réunion à l'automne avec les agriculteurs concernés , j'inviterai les membres du conseil municipal à y assister.

Après des cultures et quelques maisons endommagées, les coulées de boue qui ont envahi le village en plusieurs endroits, lui donnaient vraiment un air sinistré ce matin du 26 mai. Le manque de mobilisation du milieu agricole pour aider au nettoyage des routes a déçu certains administrés qui m'en ont fait la remarque : « *la boue vient quand même des champs, ils pourraient aider, avec ce temps ils n'ont rien d'urgent à faire.* ». Il faut quand même remercier les deux qui ont apporté leur concours, l'un avec le prêt de matériel (tracteur, remorque), l'autre avec l'aide d'un "manuscopique" avec chauffeur.

Je signale aux personnes qui habitent le lotissement Rue Principale, que les services de la DDE m'ont fourni le dossier nécessaire à l'étude de l'assainissement des eaux pluviales, un cabinet sera recruté à l'automne. L'effacement des réseaux qui devait relier les 2 places, s'arrêtera rue de Douai pour la future tranche prévue, afin d'effectuer la suivante devant le lotissement plus rapidement avec les travaux d'assainissement qui seront importants.



Repérage avant de couper le fil

Un 14 juillet apprécié des enfants

Comme les années précédentes les enfants étaient nombreux place de la salle des fêtes en cet après midi du 14 juillet. C'est encouragés des parents et spectateurs qu'ils se sont mesurés dans les divers jeux, en accumulant les bonbons au fur et à mesure des "épreuves" qu'ils disputaient dans une joyeuse ambiance. Après avoir épuisé la panoplie des jeux traditionnels, la rencontre s'est terminée par le tir à la corde qui a opposé les filles aux garçons. Ensuite tout ce petit monde est venu se désaltérer avec une boisson fraîche, pendant que les adultes se retrouvaient autour du verre de l'amitié.

Encore un après midi qui laissera un bon souvenir à tous les participants. Merci aux membres du conseil municipal qui ont participé et contribué à la réussite de cette sympathique et traditionnelle manifestation.

Une fête communale réussie

Cette année la fête avait un air de renouveau, en commençant par la soirée du samedi qui a totalement changé. La traditionnelle "soirée jeunes", qui, depuis quelques années n'attirait plus beaucoup de monde a été remplacée par un repas dansant sur réservation. La salle était remplie au possible, le buffet bien fourni, décoratif et appétissant, le tout baignant dans une chaude ambiance



La finale du lundi

de soirée d'été au son de la musique. Il ne manquait vraiment rien pour que tout le monde soit content de cette belle soirée. Après quelques heures de sommeil, pour certains c'était déjà l'heure d'aller exposer, ou de flâner à la "réderie" en espérant faire des découvertes intéressantes. Il faut croire que le changement d'endroit a été bénéfique, elle a connu une belle fréquentation et un nombre d'exposants en nette croissance. Entre temps il a fallu préparer la salle des fêtes pour le bal de fin d'après midi. Après un petit temps de répit, tout le monde s'est retrouvé pour accueillir les "accrocs" de la danse qui ont pu

se divertir à leur guise grâce à la grande diversité que leur a proposé l'orchestre. La deuxième soirée s'est achevée sur la même note de satisfaction que la précédente. Mais ce n'était pas tout à fait terminé, le lundi il y avait encore une belle affluence sur la place pour les tours de manège offerts aux enfants comme d'habitude. En clôture, les membres du conseil et les conjoints qui ont participé au bon déroulement et à la réussite de la fête se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, contents mais un peu fatigués de leur prenant week-end.

Des chiffres et des lettres

Le samedi 14 octobre 2009 à la salle des associations de 15h à 17h. Vous n'avez besoin que de papier et stylo. L'organisateur Mr Dupire propose des rencontres mensuelles si le nombre minimum de participants est de 6 à 8 personnes.



On regarde et on marchande

Le 7 novembre 2009
L'association "détente et loisirs"
organise un concours
de belote à la salle
des fêtes



Une absence qui se remarque



Juillet
2009

Vue dégagée sur le lotissement

Si certains d'entre vous n'avaient pas

encore remarqué la disparition de cette bâtisse disgracieuse, je pense que les voisins habitants des 2 lotissements à proximité se sont vite habitués à ne plus la voir dans leur ligne d'horizon. Au printemps dernier la commune en a fait l'acquisition dans un but bien

précis : la démolition. Ceci afin d'assainir le paysage dans ce quartier où l'on dénombre quinze nouvelles constructions dans un petit périmètre. On peut dire que cet investissement s'inscrit dans le cadre des aménagements paysagers que nous avons réalisés ces dernières années. La commune n'a pas pour vocation le rachat systématique des ruines, mais celle-ci en l'occurrence, vu sa situation, méritait que l'on s'y intéresse de façon radicale.



Avril
2009

Ruine qui gâche le paysage

Rentrée scolaire le ticket de cantine en forte hausse

Dès la fin de l'année scolaire nous étions déjà informés que l'aide apportée aux cantines de Combles a décidé d'apporter une aide aux par la Conseil Général allait disparaître au profit cantines des RPC accueillant les enfants des d'une aide personnalisée aux familles. Nous communes du canton, celle-ci reste à définir et espérons un assouplissement de cette directive les modalités vous seront communiquées dès qui n'a pas eu lieu. Le repas est acheté: **2,3688 €** qu'elles auront été fixées. En ce qui concerne En y incluant les frais de fonctionnement et l'aide du Conseil Général aux familles, elle sera charges de personnel, il revient à : **5,55 €**. Lors versée sous certaines conditions de ressource, il de la réunion du bureau du SIVOS le 7 août y aura un dossier à remplir. Vous aurez toutes dernier, il a été décidé de fixer le repas à **3,30 €**, les informations nécessaires en temps utiles. A la différence de **1,25 €** sera à la charge du aujourd'hui le montant maximal de cette aide SIVOS, donc des communes participantes. serait fixé à **25 €** par enfant au trimestre échu.

L'association " Détente et Loisirs " vous communique

En clôture de notre première année d'activité, nous avons



La chaleur n'entame pas l'appétit

organisé le 4 juillet un barbecue qui a rencontré un vif succès. Tous les adhérents étaient au rendez-vous. L'accueil s'est fait dans la cour de la salle, sous un beau et chaud soleil d'été. C'est ensuite une cinquantaine de personnes qui ont apprécié la relative fraîcheur de la salle où était dressé le buffet. Notre conseiller général Dominique

Camus, son épouse ainsi que le maire du village, ses adjoints et quelques

conseillers adhérents participaient à cette agréable rencontre qui s'est déroulée dans une sympathique ambiance. L'exposition à la "réderie" de la fête du 27 juillet fut une réussite. Les ouvrages réalisés par les adhérents de l'association ont été appréciés et vendus. Nous rappelons que l'atelier couture de l'association est à votre disposition pour la réalisation de petits travaux (ourlets, etc.). N'hésitez pas à nous les confier.

Escapade parisienne prévue

le samedi 19 décembre 2009

Transport en car – Repas du midi

Mini croisière sur la Seine

Paris illuminé – Marché de Noël

Prix **49 €**

Pour tout renseignement contacter :

Me J Raux 03 22 86 88 96

Me J Pruvost 03 22 86 88 83

ÉTAT CIVIL**Une pensée pour :**Dominique **LECHEVALIER**

qui nous a quitté le :

13 Juillet 2009Toutes nos sincères condoléances
à la famille**Nos vœux de bonheur accompagnent :**

NOWAK Céline et KARPINSKI Adryan

THÉRY Reine-Marie et PÉCHON Bruno

qui ont dit oui les : 4 juillet et 15 août
2009**Longue et heureuse vie à :**Mathis **ALEXANDRE**

né le 30 juillet 2009

Félicitations aux heureux
parents**Une belle initiative !**

L'association des anciens combattants, sur proposition de son président M Hubert Carlier a décidé de faire un don de **200 €** destiné au repas des aînés, de **100 €** pour aider l'association "détente et loisirs", et de **200 €** pour l'arbre de Noël des enfants. Cette initiative peu banale mérite d'être soulignée. Grand merci aux anciens combattants ainsi qu'à leur président.

Bons d'achat du CCAS

Toutes les personnes ayant 65 ans dans l'année et plus, recensées dans la commune, peuvent bénéficier de deux bons d'achat émis par le CCAS, si elles ne sont pas imposables. Ces bons sont à retirer en mairie la première quinzaine de novembre sur présentation de l'avis de non imposition.

**L'arbre de Noël 2009
aura lieu le 13 décembre
Les familles recevront une invitation
courant octobre comprenant les
informations nécessaires**

Le personnel communal en mouvement

Après avoir fêté le départ en retraite l'an dernier de l'employé communal M Claude Coyot, cette année c'est le mariage de M Bruno Péchon le remplaçant en titre que nous avons prononcé à la mairie le 15 août dernier pour son union avec Me Reine-Marie Théry. Après une sympathique cérémonie qui s'est déroulée par une très belle journée d'été, les invités ont été chaleureusement reçus par les mariés à la salle des fêtes dans une joyeuse ambiance. Qu'ils coulent des jours heureux au village, voilà nos souhaits les plus chers. Puisque nous

sommes dans la rubrique du personnel communal, je vous informe que Me Claudie Cybulka secrétaire de mairie, en maladie depuis de nombreuses années est désormais en invalidité depuis le mois d'août, c'est Me Masset, en intérim de ce poste depuis 7 ans qui continuera à assurer la double fonction mairie-poste. Me Patricia Boulant, après de nombreuses années de service à la commune en tant qu'agent d'entretien des locaux, a souhaité mettre fin à la collaboration que nous avons pu apprécier au cours de toutes ces années de service. C'est désormais Me Sandrine Cousin qui la remplace à ce poste.



15 août 2009

Communiqué de l'association**SOS églises en détresse**

Réponse à l'info village du 30 juin 2009

Le président de l'association pour les églises souhaite informer les habitants qu'il n'est pas responsable tout comme monsieur le maire de l'article paru dans le courrier picard à propos des églises.

RAPPEL

**Pour voter dans la commune
en 2010 vous pouvez vous
inscrire jusqu'au 31 décembre**